

## COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **LIBERTAS-EU.BE**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: AVENUE DES AVOCETTES

N°: 12

Boîte:

Code postal: 1420

Commune: Braine-l'Alleud

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Nivelles

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0833.173.481

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

26-01-2011

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du

12-09-2013

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2012

au

31-12-2012

Exercice précédent du

18-01-2011

au

31-12-2011

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-asbl 1.2, A-asbl 4.1.2, A-asbl 4.1.3, A-asbl 4.2.1, A-asbl 4.2.2, A-asbl 4.2.3, A-asbl 4.3, A-asbl 4.5, A-asbl 4.6, A-asbl 4.7, A-asbl 5, A-asbl 7

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

**ANNEZ DE TABOADA** Michel

avenue des Avocettes 12  
1420 Braine-l'Alleud  
BELGIQUE

Début de mandat: 18-01-2011

Président du Conseil d'Administration

**PAREIN** Jean-Louis

Peachtree Circle 224  
30309 GA  
ATLANTA

Début de mandat: 18-01-2011

Administrateur

**PETRE** Denis

Chée de Nivelles 180  
1471 Loupoigne  
BELGIQUE  
Début de mandat: 18-01-2011

Administrateur

**WALCKIERS** Marc

Chemin des Vieux Amis 17  
1380 Lasne  
BELGIQUE  
Début de mandat: 18-01-2011

Administrateur

**JESPERS** Béatrice

chemin d'Agbiermont 1/C  
1320 Beauvechain  
BELGIQUE  
Début de mandat: 13-10-2011

Administrateur

**LECHIEN-DURANT** Françoise

avenue des Menapiens 17  
1040 Etterbeek  
BELGIQUE  
Début de mandat: 13-10-2011

Administrateur

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		20/28	<b><u>3.267</u></b>	<b><u>4.356</u></b>
<b>Frais d'établissement</b>		20		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	4.1.1	21	<b>3.267</b>	<b>4.356</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	4.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24		
Appartenant à l'association en pleine propriété		241		
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	4.1.3/4.2.1	28		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58		<b><u>164</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41		
Créances commerciales		40		
Autres créances		41		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
<b>Placements de trésorerie</b>	4.2.1	50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58		<b>164</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>3.267</b>	<b>4.520</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>FONDS SOCIAL</b>		10/15	<b><u>-4.414</u></b>	<b><u>-2.302</u></b>
<b>Fonds associatifs</b>		10		
Patrimoine de départ		100		
Moyens permanents		101		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Fonds affectés</b>	4.3	13		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		14	<b>-4.414</b>	<b>-2.302</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>PROVISIONS</b>	4.3	16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
<b>Provisions pour dons et legs avec droit de reprise</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>7.681</u></b>	<b><u>6.822</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	4.4	17	<b>6.704</b>	<b>6.704</b>
Dettes financières		170/4	6.704	6.704
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0	6.704	6.704
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
<b>Dettes à un an au plus</b>	4.4	42/48	<b>977</b>	<b>118</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43	2	
Etablissements de crédit		430/8	2	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44		
Fournisseurs		440/4		
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Dettes diverses		48	975	118
Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	975	118
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>3.267</b>	<b>4.520</b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	-964	-931
Ventes et prestations		70/74		
Chiffre d'affaires		70		
Cotisations, dons, legs et subsides		73		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	4.5	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.089	1.089
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8		152
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>-2.053</b>	<b>-2.172</b>
<b>Produits financiers</b>	4.5	75		
<b>Charges financières</b>	4.5	65	<b>59</b>	<b>130</b>
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) (+)/(-)</b>		9902	<b>-2.113</b>	<b>-2.302</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		76		
<b>Charges exceptionnelles</b>		66		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>-2.113</b>	<b>-2.302</b>

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8059P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>5.445</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	8049		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8059	<b>5.445</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8129P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>1.089</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8079	1.089	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	8119		
	(+)/(-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8129	<b>2.178</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	21	<b>3.267</b>	

**ETAT DES DETTES****VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

42

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

8912

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

8913

**6.704****DETTES GARANTIES****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

8921

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées

891

Autres emprunts

901

Dettes commerciales

8981

Fournisseurs

8991

Effets à payer

9001

Acomptes reçus sur commandes

9011

Dettes salariales et sociales

9021

Autres dettes

9051

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

9061

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association**

Dettes financières

8922

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées

892

Autres emprunts

902

Dettes commerciales

8982

Fournisseurs

8992

Effets à payer

9002

Acomptes reçus sur commandes

9012

Dettes fiscales, salariales et sociales

9022

Impôts

9032

Rémunérations et charges sociales

9042

Autres dettes

9052

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association**

9062

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Dettes fiscales échues**

9072

**Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale**

9076

# RÈGLES D'ÉVALUATION

## RESUME DES REGLES D'EVALUATION

### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.  
 En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants : NEANT  
 Ces dérogations se justifient comme suit : NEANT  
 Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:NEANT  
 Les règles d'évaluation [xxx] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent;  
 dans l'affirmative, la modification concerne :  
 et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de milliers EUR  
 Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :  
 Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant : NEANT  
 [Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :  
 A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire : NEANT  
 Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise : NEANT

### II. Règles particulières

Frais d'établissement :  
 Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif : FRAIS DE CONSTITUTION ACTUELLEMENT ENTIEREMENT AMORTIS.  
 Frais de restructuration :  
 Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :  
 Immobilisations incorporelles :  
 Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend milliers EUR  
 La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [xxx] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :  
 Immobilisations corporelles :  
 Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :  
 Amortissements actés pendant l'exercice :  
 1. Frais d'établissement :  
 2. Immobilisations incorporelles : Linéaire - Non réévaluée - Taux principal 20.00 - 33.30  
 3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux : Linéaire - Non réévaluée - Taux principal 10.00 - 0.00  
 4. Installations, machines et outillage : Linéaire - Non réévaluée - Taux principal 20.00 - 33.30 5. Matériel roulant:  
 6. Matériel de bureau et mobilier : Linéaire - Non réévaluée - Taux principal 20.00 - 33.30  
 7. Autres immobilisations corp. : Linéaire - Non réévaluée - Taux principal 20.00 - 33.30  
 \* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.  
 Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :  
 - montant pour l'exercice : milliers EUR  
 - montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : milliers EUR